

Coaching d'affaires APPROCHE CRÉATIVE

Les formations Coaching d'affaires sont adaptées à la réalité et aux besoins des travailleuses autonomes, des entrepreneures et des intrapreneures. On y apprend les éléments essentiels du démarrage, du développement d'un projet d'affaires ou du repositionnement d'une entreprise.

Ce programme dure 12 semaines, à raison d'une journée par semaine et implique un travail personnel en dehors des journées de formation pour réaliser le projet envisagé.

Une coordonnatrice-entrepreneure expérimentée encadre le groupe et la formation, anime des ateliers et assure un suivi personnalisé par du coaching individuel. Des intervenantes, elles-mêmes entrepreneures, animent des ateliers qui permettent d'acquérir des compétences spécifiques.

Objectifs

- Préciser l'idée avec des méthodes de créativité
- Structurer son projet ou son entreprise
- Comprendre et acquérir des notions d'affaires

Ateliers interactifs: théorie et pratique

- Définition de l'idée d'affaires
- Plan d'affaires ou plan d'action
- Marketing et vente
- Promotion web
- Droit des affaires et négociation
- Outils promotionnels
- Aspects financiers

Bénéfices

- Accompagnement individuel personnalisé
- Outils concrets et pratiques
- Soutien par des intervenantes expérimentées
- Profiter de la force et du soutien d'un groupe

Concrètement

- Valider la faisabilité du projet
- Élaborer un plan d'action ou un plan d'affaires
- Création de réseaux de contacts diversifiés
- Réaliser un projet de A à Z et apprendre à le promouvoir

Jocelyne Munger , coordonnatrice : Entrepreneure depuis plus de 30 ans, formatrice, conférencière, spécialiste en créativité auprès des entreprises, designer industrielle. Pionnière en entrepreneuriat féminin, elle enseigne le coaching d'affaires depuis plus de 10 ans.

Mon projet d'affaires est un centre de formation et de coaching d'affaires pour femmes.

La mission est de développer les compétences entrepreneuriales des femmes de toutes origines et leur permettre d'atteindre l'autonomie financière.

Partenaire de la Commission scolaire Marguerite Bourgeoys.

Une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) en lancement d'une entreprise est émise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Selon certains critères, les participantes ont accès au programme de prêts et bourses de l'Aide financière aux études.